

Projet

# Naissance d'une Microville sur l'ex-BA 112

La commune de Courcy et l'Alliance Sens et Économie ont lancé un appel à candidatures ouvert à tous ceux qui souhaitent développer leur activité dans les bâtiments de l'ancienne base aérienne.

**P**résenté lors de la dernière édition de la Foire de Châlons, le projet de Microville 112, porté par le village de Courcy et la coopérative Alliance Sens et Économie, vise à revitaliser la zone de vie de l'ex-base aérienne, laissée à l'abandon depuis plus de 5 ans. « L'objectif d'un lieu tel que la Microville est de le mettre à la disposition des entrepreneurs, à tous ceux qui ont envie de créer de l'activité et de l'emploi, mais aussi de la valeur et du lien social, tout en répondant aux enjeux environnementaux actuels, explique Christophe Besson-Léaud, cofondateur et président d'Alliance Sens & Économie. L'idée est de pouvoir créer une ville comme on la rêve, intelligente et moins cloisonnée, où tous les habitants partageraient et expérimenteraient ensemble. » Ce programme de revitalisation vise à permettre de co-construire, avec les parties prenantes du territoire et les citoyens, une programmation d'activités qui redonnent vie à une quarantaine de bâtiments représentant 60 000 m<sup>2</sup> de bureaux, d'espaces de travail, de logement, de restauration collective, d'espaces partagés, de salles événementielles, d'espaces de stockage, de surfaces cultivables ou à bâtir. Bref, de donner naissance à une petite ville qui s'étalerait tout de même sur 90 hectares.

« Les anciens bâtiments militaires, bien que laissés à l'abandon depuis 2011, sont dans un état d'usage très convenable. Il n'est pas nécessaire de les détruire. On peut occuper les lieux avec une rénovation douce. C'est un site idéal pour tous ceux qui veulent tester toutes sortes de nouveaux services. On a la surface disponible et tous les atouts pour être une zone expérimentale au sein d'un environnement qui n'existe pas ailleurs en France. » Mais, à la différence d'une zone d'activités classique, la Microville 112 souhaite être exemplaire en terme de valeur. « Le projet collectif doit être aussi impor-



60 000 m<sup>2</sup> de bâtiments sont disponibles. © Sens & Économie

tant que l'intérêt personnel, insiste Christophe Besson-Léaud. On veut créer un écosystème qui ait du sens avec un fort caractère social et solidaire. » Dans ce cadre, un premier appel à candidatures est lancé depuis le début de l'année. Il est ouvert à tous ceux (entreprises, associations, acteurs de l'enseignement, de la recherche, de l'innovation sous toutes ses formes) qui souhaitent installer une activité professionnelle, un projet d'habitat ou une expérimentation, et

**60 000 m<sup>2</sup> de bâti à occuper**

ce, quelque soit le domaine d'activité : technologique, économique, sociale, environnementale, démocratique ou culturelle. « A part les installations polluantes, tout le monde est le bienvenu, précise Martine Jolly, maire de Courcy, mais la Microville doit être une opportunité de fonctionner autrement. Les candidats à l'installation doivent donc aussi se demander "que puis-je offrir aux autres, au collectif ?" » Chaque acteur du site sera ainsi invité à gérer et à co-construire la Microville au

sein d'un système de co-gouvernance. « Au sein d'une société coopérative d'intérêt collectif à but non lucratif, tous les acteurs seront regroupés en tant que sociétaires, afin de partager la gouvernance et de répondre aux enjeux collectifs de la Microville », détaille le président d'Alliance Sens & Économie. École, menuiserie, incubateur, logement intergénérationnel, maraîchage, habitat monoparental sont quelques unes des pistes déjà étudiées. Une fois finalisés, les projets seront soumis à l'avis d'un conseil d'experts, composé en partie de citoyens et d'habitants, afin de valider leur modèle économique et les valeurs humaines et sociétales qu'ils portent. Les premiers occupants de la Microville 112 sont attendus début 2019. A moyen terme, elle ambitionne d'abriter 300 habitants et 350 emplois. « Avant, ces bâtiments vides me rendaient triste et les citoyens malades, raconte Martine Jolly, mais aujourd'hui, quand les gens visitent le site, ils sont épatés. Il y a du potentiel pour créer

de la valeur qui nous parle. »

Julien Debant

**Martine Jolly**  
« a tourné la page »

L'abandon de la base aérienne 112 et le départ des militaires a longtemps empoisonné les rapports entre la commune de Courcy et la ville de Reims. Comme Brimont, la petite commune n'a jamais voulu laisser, à sa puissante voisine, le soin de dessiner seule le futur des 90 hectares du site militaire situé à ses portes. Une position contraire à celle de Bétheny qui a immédiatement laissé l'agglomération rémoise piloter le devenir de sa partie de l'ancienne base, soit 300 hectares, principalement constitués de terres agricoles. Un choix différent qui a permis de donner naissance, l'année dernière, au projet TerraLab (ex Ferme 112). « Nous avons proposé plusieurs projets au moment où le site a fermé, mais ils n'ont jamais été acceptés ou reconnus, se rappelle Martine Jolly, maire de Courcy. Depuis, nous avons croisé le chemin d'Alliance & Économie et donné vie à la Microville 112. Aujourd'hui, nous avons tourné la page. » Intégré au dispositif InnoBioECO2, qui rassemble les territoires d'Épernay, de Reims et de Châlons autour de l'agriculture, la bioéconomie, la recherche et l'innovation, la Microville est donc un projet reconnu par les décideurs de tout le département, dont les élus du Grand Reims. « Des réunions techniques ont commencé avec la communauté urbaine sur les aménagements nécessaires (eau, voirie, fibre...) en lien avec TerraLab », assure Martine Jolly. Par ailleurs, la Microville 112, via InnoBioECO2, fait partie des lauréats du programme Investissement d'Avenir 3, avec à la clef, une aide financière de 400 000 euros de la part de l'État, afin de peaufiner la feuille de route et les axes de développement. En effet, en 2019, dix projets de territoires au niveau national, seront retenus avec une enveloppe de 450 millions d'euros à se partager.



Parmi les bâtiments de l'ancienne base aérienne 112, ce gymnase construit dans les années 1930. © Sens & Économie